



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques
Contentieux
Tél. 04 94 36 36 74

DECISION MUNICIPALE N° 2024/129/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAS,
Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Mme Sandie L'HERMITTE
Chef du Service Contentieux

Affaire suivie par Marion GUILLEMANT
Conseiller Juridique

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : Requête devant le tribunal administratif de Toulon n° 2402059 en annulation du titre exécutoire n°0001955 du 2 mai 2024 d'un montant de 7 048.49 € – CTX 2024-25.

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide d'ester en Justice, en défense, dans l'affaire visée en objet. La SCP IM AVOCATS, Avocats, domiciliée 23, rue Peiresc, 83000 TOULON, sera le représentant légal de la Commune, en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le numéro 2023/359/S, prise conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 22/AR/55 du 3 mai 2023.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 09 SEP. 2024

Pour le Maire de TOULON
L'Adjoint délégué
Robert CAVANNA



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE 10 SEP. 2024

PUBLIE LE 10 SEP. 2024

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MUNICIPALE N. 2024/129/AJ - Requête devant le tribunal administratif de Toulon n. 2402059 en annulation du titre exécutoire n.0001955 du 2 mai 2024 d'un montant de 7 048.49 euros - CTX 2024-25

Date de transmission de l'acte : 10/09/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 10/09/2024

Numéro de l'acte : DECI2024129AJ ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20240909-DECI2024129AJ-AR

Date de décision : 09/09/2024

Acte transmis par : Pauline BONALDI ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes